

unes des raisons qui l'ont porté à inclure ceci dans les attributions du comité. Qu'est-ce que le Gouvernement se propose de faire? J'imagine qu'il a une ligne de conduite bien déterminée à ce sujet. Il ne laissera certainement pas le comité trancher ces deux importantes questions sans lui faire connaître ses directives. C'est en définitive le Gouvernement qui doit prendre la responsabilité de la politique à suivre sur ces deux points, et j'aimerais à connaître ce qu'il propose.

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances): On me permettra de faire quelques remarques au sujet de la naturalisation et de l'expulsion. La mention qui est faite de ces questions découle du rapport présenté par le comité de l'an dernier. Le rapport traite du sujet à la demande de certains membres du comité, au premier rang desquels figurait, je crois, l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Green). Il pourra me reprendre si je fais erreur, mais si j'ai bonne mémoire, il a demandé au comité d'inclure dans le rapport un vœu à l'effet de soumettre les questions de naturalisation et d'expulsion au comité ultérieur.

La question de naturalisation a été traitée l'an dernier. Le chef de la division de la naturalisation a témoigné devant le comité. On a rappelé que l'octroi de certains certificats avait été conseillé par des juges de comté et que ces certificats avaient été accordés par le secrétaire d'Etat dans certains cas douteux. A ma connaissance, un cas en particulier a fait l'objet de longues discussions, mais j'ignore si le comité avait une idée bien nette de ce qu'il désirait faire quant à la naturalisation ou à l'expulsion.

De l'avis de quelques membres, en tout cas de l'avis de l'un d'eux, l'honorable député de Vancouver-Sud—dont je me souviens sur-tout...

M. GREEN: Le ministre me fait trop d'honneur.

L'hon. M. ILSLEY: ...c'étaient là des sujets importants dont le comité devait être saisi. Le Gouvernement n'a, que je sache, aucune proposition à soumettre au comité quant à l'un ou à l'autre de ces sujets.

M. A. W. NEILL (Comox-Alberni): Je n'ai pas très bien saisi les remarques de l'honorable député de Rosetown-Biggarr (M. Coldwell) à cause de la distance qui nous sépare et de l'acoustique défectueuse; aussi parce que je suis dur d'oreille. Par ailleurs, si j'en juge par ce que l'honorable député a déjà dit dans ma circonscription quant au souvenir précis qu'il avait conservé des événements, je n'ai guère besoin de l'écouter ici. Toutefois, si j'ai bien compris la réponse du ministre de la Justice (M. Lapointe), l'honorable député de

[L'hon. M. Hanson.]

Rosetown-Biggarr s'est plaint amèrement de la façon dont le ministre s'était acquitté des devoirs que lui impose la loi des mesures de guerre, au sujet des gens qui tiennent des propos subversifs. S'il en a vraiment été ainsi, comme tout l'indique, j'ai aussi une plainte à formuler sur ce point contre le ministre de la Justice: c'est qu'il ne va pas assez loin—j'en ai la preuve ici même.

L'an dernier, un bûcheron ou un journaliste qui avait pris quelques consommations sans toutefois s'enivrer fit certaines remarques déplacées au sujet de la guerre. Je ne me rappelle pas au juste ses paroles mais il avait dit, je crois, qu'il fallait être un m.... fou pour s'enrôler, ou s'était écrié: "Au diable la guerre." En tout cas, cela causa de l'émoi parmi le public, et l'individu fut bientôt arrêté. Ce n'était qu'un ignorant et ses propos s'adressaient à quelques personnes du même calibre, mais il fut traduit devant le tribunal et rigoureusement puni. On lui imposa une très forte amende, mais j'ignore s'il fut emprisonné ou non. C'était là un traitement passablement rigoureux. Néanmoins, je désire exposer l'autre aspect de la question. Il s'agit simplement, je le répète, d'un illettré s'adressant à quelques amis dans un état voisin de l'ivresse. J'ai employé le mot bûcheron, et les représentants de la Colombie-Britannique conviendront avec moi que les bûcherons de cette province sont aussi loyaux que quiconque au Canada. Ils souscriront toujours généreusement à tout ce qui peut contribuer à la victoire.

Voici la contrepartie. Il y a quelques semaines, au commencement de février je crois, le député provincial de l'un des comtés que je représente ici, celui de Comox, réunissait ses commettants dans la ville de Courtney pour les mettre au courant, a-t-il déclaré, de son attitude à l'assemblée législative pendant la session qui vient de se terminer et, de façon générale, des questions politiques. Le journal régional avait publié un compte rendu exact, et je ne pense pas qu'il se soit montré injuste. Il y a environ deux semaines, on a critiqué ses observations, lui fournissant ainsi l'occasion d'apporter les rectifications voulues, au cas où on les aurait mal comprises. Je sais que les titres des journaux peuvent dénaturer les intentions d'un homme, mais, je crois que dans ce cas-ci le titre est exact. Le voici:

Cameron est opposé à la campagne en faveur de l'épargne de guerre.

Et maintenant l'article:

Dès le commencement de son discours M. Cameron a fait une critique acerbe de la campagne lancée par le Gouvernement pour exhorter les Canadiens à acheter des timbres et des certificats d'épargne. Il a déclaré que tous ceux qui encouragent et aident cette campagne "aident à mettre les fers aux Canadiens."